Pour sauver les grandes banques européennes

En Grèce, ils sont en train de dépecer le secteur public et de hacher menu les droits politiques et sociaux de la population !

Jean-Jacques Chavigné, juin 2011

« Ils », ce sont les oligarques de l'Union européennes (les commissaires européens, les membres du Conseil des gouverneurs de la Banque Centrale européenne, les chefs d'Etat et de gouvernements des Etats-membres de l'Union), les dirigeants du FMI et le gouvernement du Premier ministre socialiste grec, George Papandréou.

Pour parvenir à leurs fins, les « hommes en noir » de l'UE et du FMI n'ont pas lésiné. Ils ont commencé par refuser de débloquer une tranche de 12 milliards correspondant à une partie des 110 milliards de crédit accordés à la Grèce en mai 2010. Ils ont ensuite fait miroiter la promesse d'un nouveau prêt, remboursable en 3 ans, d'un montant global de 30 milliards d'euros (20 milliards pour l'UE et 10 milliards pour le FMI).
En contrepartie, ils ont exigé que la Grèce accélère la privatisation de ses services publics et mette en place un nouveau « plan d'austérité » venant s'ajouter aux quatre précédents.
Le gouvernement grec ayant accepté leurs diktats, ils ont (pour le moment du moins) décidé de débloquer la tranche de 12 milliards d'euros du prêt déjà accordé en 2010 et d'allouer à la Grèce un nouveau prêt de 30 milliards d'euros en 2012.

Le drame qui se déroule aujourd'hui en Grèce a déjà commencé à se jouer en Islande, en Irlande, au Portugal, en Espagne et risque fort, si l'on laisse les mains libres aux dirigeants de l'Union Européenne (UE) et du FMI, de se jouer demain en Italie, en Belgique, en France…

Ce drame a pour toile de fond un triple déni.

Un déni humain, d'abord

- **Privatiser**

Sans le moindre souci des dizaines de milliers de licenciement qui en résulteront, sans le moindre souci de fouler aux pieds les droits d'accès égalitaire à ces services pour des millions de Grecs, les services publics grecs sont vendus à l'encan. Il faut faire vite assurent l'UE et le FMI, soi-disant pour « rassurer les marchés financiers », en réalité pour offrir le secteur public grec aux multinationales américaines et européennes à des prix bradés.

Ce sont des sommes énormes qui sont en jeu. 50 milliards d'euros d'ici 2015 : cela équivaut (en proportion des PIB respectifs) à 450 milliards d'euros en France !

Trente entreprises dans lesquelles l'Etat détient la totalité ou une partie du capital devront être livrées au secteur privé : OTE (numéro un des Telecoms) ; Trainose (la compagnie nationale des chemins de fer) ; les ports du Pirée (Athènes) et de Salonique ; le groupe gazier DEPA ; les licences de téléphonie mobile ; les société des eaux d'Athènes et de Salonique ; l'aéroport international d'Athènes ; la société d'autoroutes Egnatia Odos ; la Poste hellénique ; les ports régionaux ; DEI Electricité de Grèce ; les aéroports régionaux, les participations de l'Etat dans

les banques grecques ; la Banque postale ; la Banque agricole ATE ; la Caisse des dépôts et consignations …

En abandonnant ces entreprises, l'Etat grec abandonne également ce que, chaque année, elles rapportaient aux finances publiques. C'est une politique à courte vue qui contribuera rapidement à plomber son budget en diminuant ses recettes.

Déjà, en 2010, le refus de diminuer les dépenses d'armement du budget de la défense grecque (le 2ème budget du monde en proportion du PIB) pour ne pas léser les marchands de canons, d'avions de guerre, de missiles, d'hélicoptères, de sous-marins… avait montré que « l'impératif de la diminution du déficit » grec devait s'incliner devant des intérêts supérieurs, ceux des multinationales de l'armement, avant tout américaines, françaises, britanniques et allemandes.

Aujourd'hui, l'indécent bradage du secteur public grec met en plein lumière l'objectif réel de la Troïka (UE, Banque Centrale Européenne, FMI) : satisfaire la voracité des multinationales américaines et européennes en leur livrant les entreprises du secteur public grec.
Le gouvernement grec vient d'annoncer la cession de 10 % d'OTE à l'allemand Deutsche Telekom. Il avait, auparavant, annoncé l'allongement de la durée de la concession de l'aéroport d'Athènes au groupe allemand Hotchief. Un premier « portefeuille » de terrains et propriétés sera proposé, dès ce mois-ci, aux investisseurs internationaux pour des concessions à long terme, privant ainsi, la Grèce d'autant de recettes liées au tourisme.

La vente et le produit de la vente de tous ces actifs publics devraient être placés sous la responsabilité d'un fonds de privatisation géré par des « experts » étrangers à la Grèce afin de donner aux détenteurs de la dette publique toutes les garanties possibles. Pour le FMI et l'UE, la Grèce n'est plus un Etat souverain. Les citoyens grecs sont privés de leurs droits politiques.

- **Un 5ème plan d'austérité**

Le gouvernement grec essaie, également, sous la pression de la Troïka, d'imposer un 5me plan d'austérité au peuple grec. Qu'importe, là encore, le coût humain de ce plan.

Les 4 premiers plans ont imposé une réduction des salaires du secteur public de 20 %. Les allocations chômages ont été réduites et le système d'aide aux pauvres, mis en place en 2009, a été suspendu. La précarité s'étend à grande vitesse dans le privé où les contrats individuels remplacent de plus en plus les conventions collectives. La pratique de stages très longs et très peu rémunérés se généralise. Le recours à l'intérim devient habituel dans le secteur public. L'âge de départ en retraite a été reculé. Les pensions, après avoir été réduites, sont gelées. Le taux plafond de la TVA est passé de 19 à 23 % alors que l'impôt sur les sociétés était réduit et que le premier propriétaire foncier du pays, l'Eglise orthodoxe, était très largement épargné.

Le nouveau plan d'austérité impose des augmentations ciblées de la TVA, de nouvelles baisses des salaires, le licenciement de salariés de la fonction publique à temps plein, la fermeture ou la fusion de 75 entités publiques (dont l'audiovisuel public ERT) pour atteindre 6,4 milliards d'euros d'économies supplémentaires en 2011 et 22 milliards d'ici 2015 (l'équivalent, en France, de 56 puis de 193 milliards d'euros), de nouvelles baisses de rémunération dans le secteur public, une diminution des dépenses de santé publique, la légalisation des constructions illégales (un million environ…) pour pouvoir verser 1 milliard d'euros aux créanciers de la dette grecque, au détriment du patrimoine grec et de son

tourisme… Tant pis, si là encore, l'UE et le FMI tuent la poule aux œufs d'or : l'important est de rafler le plus rapidement possible tout ce qui peut l'être.

Un déni économique, ensuite

L' « aide » de 110 milliards d'euros apportée par l'UE et le FMI devait, selon ces derniers, permettre à la Grèce à la fois de rétablir ses finances publiques et d'activer sa croissance, grâce à des « mesures structurelles fortes », les plans d'austérité et de privatisation. L'objectif affiché de l'UE et du FMI était que la Grèce puisse retourner, dès 2012, sur les « marchés financiers » pour émettre de nouveaux emprunts d'Etat à un taux « normal », bien plus faible que les 15 % qu'exigeaient les marchés financiers en avril 2010.

Un an après, les résultats sont édifiants.

Le plan d'austérité a étouffé la croissance de l'économie grecque qui, loin de redémarrer comme le prévoyaient « les hommes en noir » du FMI et de l'UE a, au contraire, encaissé un recul de 4,5 % de son PIB en 2010. Quant au taux de chômage (officiel), il est passé, en un an de 12 à 16 % de la population active ! En diminuant, l'emploi, les salaires, les retraites, les allocations sociales et l'investissement public, les plans d'austérité successifs ont étouffé la croissance de l'économie grecque.

Le rétablissement des finances publiques se retrouve dans la même impasse.

En un an, la dette publique est passée de 139 % à 150 % du PIB. Le déficit public devait, selon l'UE et le FMI, baisser à 7,6 % en 2010 et à 6,5 % en 2011. Il s'élevait, en fait, à 10,5 % en 2010 et la Commission européenne anticipe, aujourd'hui, un déficit de 9,5 % du PIB en 2011 et de 9,3 % en 2012.

Comment pouvait-il en être autrement ? La récession due aux plans d'austérité entraîne une diminution du PIB en même temps qu'une diminution des recettes publiques. Le pourcentage de la dette publique en fonction du PIB ne peut alors qu'augmenter, même si les dépenses publiques et sociales diminuent.

En mai 2011, les emprunts obligataires grecs étaient émis à des taux record : 16,5 % sur dix ans et 24,5 % à 2 ans ! 14 points de plus que l'Allemagne dans le premier cas et 22,4 points dans le second. Des taux encore plus élevés qu'en avril 2010. La perspective de voir la Grèce pouvoir retourner sur les marchés financiers en 2012 afin de réémettre de nouveaux emprunts à taux « normal » et faire face aux échéances de remboursement de sa dette a donc fait long feu.

En regard de l'objectif affiché, ce plan est un échec sur toute la ligne. La Grèce n'est pas confrontée à un simple problème de « liquidités », comme le diagnostiquaient l'UE et le FMI. C'est à un problème de « solvabilité » que la Grèce se heurte : elle est dans l'impossibilité de rembourser sa dette.

Le prêt éventuel de 30 milliards d'euros de l'UE et du FMI constitue l'aveu d'un nouvel échec de ces deux institutions, celui de l'impossibilité pour la Grèce de se refinancer sur les marchés des capitaux avant 2015.

Ce prêt aurait pour résultat immédiat d'augmenter automatiquement le montant de la dette publique grecque de 342 à 372 milliards d'euros (165 % du PIB grec). Avec les déficits qui, avec la même politique, s'accumuleront au cours des prochaines années c'est vers les 200 % du PIB que vogue allègrement la dette publique grecque.

Quant à la perspective tracée par les dirigeants de l'UE et du FMI, de voir le déficit public annuel ramené à 1 % du PIB en 2015 c'est un défi à toute logique économique.

Les plans d'austérité à répétition imposée par l'UE et le FMI ont eu pour résultat d'asphyxier l'économie de la Grèce et d'aggraver profondément la situation de ses finances publiques. Mais l'UE et le FMI se refusent à tirer la moindre leçon de leur échec. Au contraire, ils persévèrent et, sous la menace, obligent la Grèce à accentuer la saignée à blanc de son économie.

La situation de l'économie grecque ne pourra donc qu'empirer. Particulièrement dans un contexte où la généralisation des plans d'austérité en Europe accentue les risques de récession sur tout le continent et diminue, du même coup, les possibilités de trouver de nouveau débouchés extérieurs pour une Grèce dont les plans d'austérité étouffent la demande interne.

Un déni de responsabilité, enfin

- **Les banques privées, et avant tout les banques françaises et allemandes, portent l'essentiel de la responsabilité de l'explosion de la dette publique grecque à partir de 2008**

En 2007 et 2008, pour éviter aux banques européennes de faire faillite, à la suite de la crise des « subprimes », la BCE et la FED (Réserve fédérale des Etats-Unis) leur ont prêté des milliards d'euros à des taux extrêmement bas.
Les grandes banques européennes ont alors utilisé une partie de ces fonds pour augmenter leurs prêts aux pays de la périphérie de la zone euro, notamment la Grèce. A des taux, bien évidemment, beaucoup plus élevés.
Fin 2008, les détenteurs étrangers de la dette publique grecque étaient les banques et les sociétés financière de France (20 %), d'Allemagne (15 %) ; d'Italie (10 %) du Royaume-Uni (9 %), de la Belgique (9 %), du Luxembourg (8 %)[1]…
Les banquiers considéraient qu'ils pouvaient gagner beaucoup en spéculant sur la dette grecque, sans courir de véritable risque puisqu'ils bénéficiaient du soutien sans faille des banques centrales et des oligarques qui dirigent l'UE.

Ce soutien inconditionnel, accordé aux dépens du peuple grec, doit cesser. Les grandes banques européennes doivent assumer la responsabilité de leurs pratiques spéculatives. Elles ont misé gros pour empocher gros mais elles ont perdu. Les titres de la dette grecque n'ont plus, aujourd'hui, la même valeur qu'en 2008. Les banques se sont grossièrement trompées dans leurs estimations. Elles doivent en tirer les conséquences en entérinant la perte de valeur des titres de la dette grecque qu'elles ont en leur possession ; en effaçant de leurs comptes la plus grande partie de leurs créances sur l'Etat grec et en provisionnant ces pertes dans leurs comptabilités.

[1] Eric Toussaint « Grèce : tout un symbole de dette illégitime » sur le site du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM). La lecture de ce site (cadtm.org) est indispensable pour qui veut vraiment comprendre la réalité des dettes publiques des pays du Sud mais aussi des pays du Nord et notamment des pays de l'Union européenne. La préconisation par le CADTM d'un audit parlementaire et citoyen des dettes publiques, tel qu'il a été pratiqué en Equateur, est un outil extrêmement précieux dans la lutte pour l'annulation des dettes publiques illégitimes.

L'Union européenne et le FMI ont fait un petit pas en ce sens en demandant que les banques grecques prennent en charge une partie de la dette grecque. Elles devraient, pour cela, s'engager à acheter de nouveaux titres de la dette de leur pays lorsque les titres qu'elles détiennent aujourd'hui arriveront à échéance.
Mais cet effort n'est demandé aux banques grecques que sur la base du « volontariat ». Surtout, cet effort ne s'adresse qu'à des comparses (les banques grecques) et permet encore aux véritables responsables de la crise de la dette publique grecque, les grandes banques européennes, allemandes et françaises en premier lieu, de s'exonérer de leur écrasante responsabilité.

- **Pourquoi un tel acharnement à ne pas demander de comptes aux banques européennes ?**

Pour éviter un « effet domino » ?

Le domino grec entraînant dans sa chute (la restructuration de sa dette publique) celle des dominos irlandais, portugais, espagnols relève en effet du cauchemar pour la Troïka. Leur politique actuelle n'est pourtant qu'une variante du « encore une minute monsieur le bourreau ! » Les 50 milliards de privatisation ne représentent, en effet, que 13,5 % du montant actuel de la dette publique grecque. Avec l'avis intéressé des agences de notation, les spéculateurs vont rapidement s'en apercevoir. Ils vont très rapidement prendre conscience, également, qu'un total de 140 milliards de prêts accordés à la Grèce pour éviter – temporairement – la restructuration de sa dette publique c'est beaucoup trop et que l'UE et le FMI ne pourront pas accorder des sommes équivalentes au Portugal, à l'Irlande et surtout une somme 4 ou 5 fois plus élevée, à l'Espagne.

Pour sauver une nouvelle fois les banques ?

Mais la politique menée par l'UE et le FMI encourage les pratiques spéculatives les plus insensées de ces banques. Sûres de leur impunité et mues uniquement par la perspective de gains spéculatifs de l'ordre de 20 % ou 25 %, elles se retrouveront donc, tôt ou tard, face au même risque de faillite qu'en 2007-2008. A une différence près : les banques centrales et les Etats auront déjà utilisés la plus grande partie de leurs munitions et leur sauvetage sera des plus improbables.
Pour éviter la contagion de cette faillite à toute l'économie il faudrait, dès aujourd'hui, empêcher les banques de nuire en les nationalisant car c'est la seule méthode pour mettre à jour leurs « actifs toxiques », les empêcher de spéculer, de multiplier les fusions-acquisitions et faire en sorte que leur activité se limite strictement au financement de l'économie. Activité qui devrait être au centre de leurs préoccupations mais qui n'est pour elles, aujourd'hui, que la 5ème roue de leur carrosse.
C'est-à-dire qu'il faudrait agir exactement à l'inverse de ce que préconisent l'UE et le FMI en Grèce lorsqu'ils exigent la privatisation de la Banque postale, de la banque agricole, de la Caisse des dépôts et consignations…

Le peuple grec a le droit de décider la part de sa dette publique qui doit ou ne doit pas être remboursée

Le Parti socialiste grec, le Pasok, est aujourd'hui, majoritaire au Parlement. Il a donc toute la légitimité nécessaire, en s'appuyant sur le mouvement social grec (des « indignés » de la

place Syntagma aux salariés mobilisés par les organisations syndicales), pour décréter un moratoire sur le remboursement de la dette, suspendre tout remboursement, tout versement d'intérêt, arrêter les plans d'austérité ou de privatisation et organiser un audit démocratique, de la dette grecque.
Un audit qui rendrait enfin public tout ce que cache, à ses propres citoyens, la dette de la Grèce (comme toutes les dettes publiques). Un audit qui ferait participer démocratiquement les élus, les syndicats, les citoyens et leur permettrait de savoir quelle est l'origine de cette dette au nom de laquelle l'UE et le FMI exigent d'eux des sacrifices aussi inhumains.

Une fois, cet audit réalisé, il serait alors possible de consulter, par référendum, le peuple grec pour lui demander de décider quelle partie de la dette il estime être légitime et devrait donc être remboursée et quelle partie de la dette il estime illégitime et ne devrait donc pas être remboursée.
Au nom de quel principe, en effet, l'UE et le FMI peuvent-elles proposer aux banques grecques d'assumer leur part de responsabilité dans l'augmentation de la dette grecque sur la base du « volontariat » et ne pas proposer le même choix au peuple grec ? Ce dernier, contrairement aux banques grecques, n'a pourtant strictement rien à voir dans l'explosion de la dette publique. Il a continuellement été tenu à l'écart de ce qui se tramait jusqu'au jour où on lui a demandé de payer l'addition.

La dette publique contractée par les colonels grecs entre 1967 et 1974 est-elle légitime ?
La dette publique contractée pour les J.O. d'Athènes de 2004, alors que les coûts initiaux ont été multipliés par 10 pour le plus grand profit des spéculateurs, est-elle légitime ?
La dette publique contractée pour financer le plan de sauvetage des banques grecques en 2008 et 2009, dont le montant est, comme dans tous les pays européens, un véritable secret d'Etat, est-elle légitime ?
La dette publique (les 140 milliards de prêts de l'UE et du FMI), contractée en 2010 et 2011 pour sauver les grandes banques européennes de la faillite, est-elle légitime ?
L'augmentation des déficits publics et donc de la dette publique, due au refus de diminuer le montant des dépenses d'armement pour satisfaire les marchands de canon américains et européens, est-elle légitime ? Est-elle légitime alors-même que le Premier ministre turc, avait essuyé un refus définitif lorsqu'il s'était rendu, début 2010, à Athènes pour proposer une réduction de 20 % du budget militaire de chacun des deux pays ?

C'est au peuple grec, et à lui seul, d'en décider.